



**UFR LANGUES,
CULTURES ET COMMUNICATION**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2026 - 2027**

Licence LEA

Parcours 1 : Anglais - Allemand

Conseil de Gestion : avis favorable le 23/06/2026



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsables Pédagogiques de la mention : **Philippe FORGES** (philippe.forges@uca.fr) et
Olivia SALMON-MONVIOLA (olivia.salmon_monviola@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Licence LEA - Niveau 1 (tout couple de langue)	M. GRACIA	frederic.gracia@uca.fr
Licence LEA - Niveau 2 (tout couple de langue)	P. VIALLET	patricia.viallet@uca.fr
Licence LEA - Niveau 3 (tout couple de langue)	L. LIU	Lu.liu@uca.fr

Contact en scolarité :

Pôle Scolarité : scolarite.lcc@uca.fr

Gestionnaire Pédagogique : licence.lcc@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les CM par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance. Le non-respect des obligations d'assiduité aux enseignements entraîne, indépendamment des notes obtenues aux EvC, la défaillance automatique de l'étudiant dans l'EC concerné. Pour les enseignements soumis à obligation d'assiduité, une seule absence injustifiée est tolérée (articles 24 et 25 du règlement des études).
Assiduité aux TD	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les TD par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance. Le non-respect des obligations d'assiduité aux enseignements entraîne, indépendamment des notes obtenues aux EvC, la défaillance automatique de l'étudiant dans l'EC concerné. Pour les enseignements soumis à obligation d'assiduité, une seule absence injustifiée est tolérée (articles 24 et 25 du règlement des études).
Assiduité aux TP	sans objet
Accès à la salle d'examen	Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun étudiant ne peut quitter la salle durant la première heure de l'épreuve. Pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à une heure, l'étudiant est tenu à rester dans la salle jusqu'à la fin de l'épreuve. Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM. L'accès à la salle d'examen est interdit à tout étudiant n'ayant pas réalisé les démarches d'inscription administrative et pédagogique. (article 30-1 du règlement des études)

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée, dans le délai réglementaire de 48 heures, à une épreuve d'EvC, deux possibilités : - Si l'absence a lieu pour un EC qui est évalué par plus de 2 notes, et que l'étudiant a déjà 2 notes , alors la note sera soit neutralisée, soit elle donnera lieu à une évaluation de substitution selon le choix de l'enseignant. - Si par son absence, l'étudiant ne dispose pas de deux notes pour cet EC, alors une évaluation de substitution devra obligatoirement être organisée. Il appartient aux étudiants de veiller à ce qu'un rattrapage soit bien organisé en effectuant l'ensemble des démarches nécessaires à son organisation. En cas d'absence à cette épreuve de rattrapage, justifiée ou non, aucune autre épreuve de rattrapage ne sera organisée et l'étudiant sera noté défaillant à cette épreuve. Le principe de ces dispositions est présenté à l'article 28 du règlement des études, et plus généralement dans le cadre de son chapitre 3 L'article 26 du règlement des études précise les 4 motifs d'absence considérés comme valables pour justifier une absence. Obligation imposée par une autorité publique investie d'une mission de service public ; la convocation ou sa photocopie constitue la justification -- Maladie : un certificat médical avec les dates d'absence émanant d'un médecin ou du SSE -- Force majeure appréciée par le/la responsable de formation -Aménagements accordés au titre du Régime Spécial d'Etudes En dehors de ces cas, la validité du motif d'absence est laissée à l'appréciation de l'enseignant concerné ou, en dernier ressort, du responsable de formation et du doyen de l'UFR. Enfin, trois dispositifs nommés « crédits jours » permettent aux étudiants de pouvoir justifier eux-mêmes leurs absences dans les cadres précisés pour chacun d'entre eux à l'article 27 du règlement des études.» Les justifications et justificatifs doivent être transmis exclusivement au format numérique au pôle de gestion pédagogique sous 48 heures maximum à partir du dernier jour d'absence. Le contact avec le pôle de gestion pédagogique se fait par mail (licence.lcc@uca.fr ou master.lcc@uca.fr), ou via votre Espace Numérique de Travail (ENT), dans l'application « Absences Étudiants » si le gestionnaire du pôle de gestion pédagogique demande de passer par cette plateforme. Au-delà de ce délai, et si le justificatif n'est pas fourni selon ces conditions, indépendamment de la raison, votre absence sera automatiquement considérée comme injustifiée. La production de faux justificatifs entraînera automatiquement une demande de saisine de la section disciplinaire. L'ensemble de ces dispositions est prévu dans le chapitre 3 du règlement des études, notamment aux articles 25, 26 et 27. En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'EvC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC, en considérant son absence comme un travail ayant obtenu la note de 0. Si l'étudiant rate plus d'une épreuve, il sera automatiquement déclaré défaillant dans cet EC. UNE seule absence injustifiée sera donc tolérée.
--	---

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcourSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit. Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme défaillant. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Le changement de parcours est possible avec l'accord du responsable de 1ère année.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas d'UNE absence injustifiée aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant.

Stages

Niveau - parcours	Durée minimale	Calendrier/période
Niveau 2 - tout couple de langues	280h	12 avril 2027 au 25 juin 2027
Niveau 3 - tout couple de langues	420h	21 décembre 2026 au 18 juin 2027

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage scolarité = Pôle REI- rel-ext.lcc@uca.fr

Référents stage pour la formation :

- Niveau 2 : Mme VIALLET patricia.viallet@uca.fr
- Niveau 3 : M. FORGES & Mme SALMON-MONVIOLA
philippe.forges@uca.fr et olivia.salmon_monviola@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Tout parcours					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
CONB A Langue Vivante A	1.1 et 1.2/ 2.1 et 2.2	12	X		
CONB B Langue Vivante B	1.3.1 et 1.4.1/ 2.3.1 et 2.4.1	12	X		
CONB C Ouverture / Renforcement linguistique / Outils	1.5 et 1.6/ 2.5 et 2.6	12	X		
CONB D Disciplines d'application	1.7 et 1.8/ 2.7 et 2.8	24	X		

Niveau 2 - Tout parcours					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
CONB A Langue vivante A	3.1 et 3.2/ 4.1 et 4.2	12		X	Bloc C
CONB B Langue vivante B	3.3 et 3.4/ 4.3 et 4.4	12		X	Bloc C
CONB C Ouverture/Renforcement linguistique et professionnalisat°	3.5 et 3.6/ 4.5 et 4.6	12	X		
CONB D Disciplines d'application	3.7 et 3.8/ 4.7 et 4.8	18		X	Bloc C
CONB E Professionnalisation S4 Stage	4.9	6		X	

Niveau 3 - Tout parcours					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
CONB A Langue vivante A S5	5.1 et 5.2	6		X	Bloc C
CONB B Langue vivante B S5	5.3 et 5.4	6		X	Bloc C
CONB C Ouverture / Renforcement linguistique et disciplinaire S5	5.5, 5.6 et 5.7	12	X		
CONB D Disciplines d'application S5	5.8 et 5.9	6		X	Bloc C
CONB Mobilité universitaire		30		X	
CONB Mobilité stage étranger		30		X	

RÈGLES APPLIQUEES EN LICENCE LEA

R1 – Un étudiant repasse lors de la 2ème chance toutes les UE où il a obtenu une note inférieure à 10 si elle n'a pas été validée par compensation.

Ils ont le droit de repasser les matières des UE non acquises, la meilleure des 2 notes sera alors conservée.

R2 – En fin d'année, la compensation au sein des blocs sera effective et permettra à l'étudiant de valider le bloc.

En LEA, en 1ère année, la compensation est intégrale. En 2ème année, la compensation est asymétrique : seul, le bloc ouverture peut être compensé par les autres blocs : les blocs 1, 2 et 4 ne sont pas compensables. En 3ème année, il n'y aura pas de compensation entre les semestres 5 et 6.

R3 – L'étudiant qui a au moins 10 de moyenne à un bloc valide les UEs de ce bloc et compense les UEs de ce bloc inférieur à 10 si le semestre est validé.

R4 – A la fin de la deuxième chance / 2ème session, l'étudiant qui n'a pas validé son année après l'application de ces règles redoublera seulement pour les UE non validées (c'est à dire les UE avec une moyenne < 10) à l'intérieur du bloc. Il conserve toutes les UE des blocs où il a obtenu la moyenne, y compris les UE où il a obtenu une note inférieure à 10.

R5 – L'étudiant valide son année s'il valide les blocs et les 60 ECTS

Si l'étudiant valide moins de 75% des ECTS (moins de 45 ECTS) alors l'année n'est pas validée et l'étudiant redouble.

Entre 45 ECTS et 60 ECTS, le statut d'AJAC sera proposé à l'étudiant.

Pour compléter ces règles :

✓ Cas d'un étudiant de 2ème année ayant obtenu en 1ère session (année) :

Bloc 1 : 07/20 avec 2 UE	UE1 : 10/20 et UE2 : 04/20
Bloc 2 : 13,5/20 avec 2 UE	UE3 : 09/20 et UE4 : 18/20
Bloc 3 : 09/20 avec 2 UE	UE5 : 09/20 et UE6 : 09/20
Bloc 4 : 08/20 avec 2 UE	UE7 : 10/20 et UE8 : 06/20

Cet étudiant n'a pas validé son année et peut repasser lors de la 2de chance les UE 2, 5, 6 et 8 (notes inférieures à 10) dans un bloc non validé. Le bloc 2 est validé (il n'a pas le droit de repasser l'UE 3).

✓ A la fin de la session de 2ème chance, il obtient les notes suivantes :

Bloc 1 : 08/20 avec 2 UE	UE1 : 10/20 et UE2 : 06/20
Bloc 2 : 13.5/20 avec 2 UE	UE3 : 09/20 et UE4 : 18/20
Bloc 3 : 09.5/20 avec 2 UE	UE5 : 10/20 et UE6 : 09/20
Bloc 4 : 08/20 avec 2 UE	UE7 : 10/20 et UE8 : 06/20

Cet étudiant n'a toujours pas validé son année et redouble : l'année suivante, il conserve le bloc 2 où il a obtenu la moyenne et par conséquent les UE composant le Bloc 2, même si ces dernières sont inférieures à 10 (donc l'UE 3 est validée et capitalisée) et les UE où il a obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne (UE1, UE3, UE4, UE5 et UE7).

L'année suivante il repasse donc uniquement les UE2, UE6 et UE8.

PS : ces exemples supposent le même coefficient appliqué à chaque bloc

Modalités de compensation

Compensation intégrale en N1

Compensation asymétrique en N2

Compensation pour les blocs Langue A ou Langue B :

Le bloc Langue vivante A aux semestres 3 et 4 se compensent dans les deux sens. Le bloc Langue vivante B aux semestres 3 et 4 se compensent dans les deux sens.

Compensation des blocs Disciplines d'application :

Les blocs Disciplines d'application aux semestres 3 et 4 se compensent dans les deux sens.

Non compensation des blocs dits majeurs (Langue vivante A, Langue vivante B et Disciplines d'application) :

Les blocs Langue vivante A, Langue vivante B et Disciplines d'application ne se compensent pas entre eux.

Compensation asymétrique entre blocs Langue A ou Langue B ou Disciplines d'application et bloc Ouverture /renforcement (semestres 3 et 4) :

Les blocs Langue vivante A, Langue vivante B et Disciplines d'application peuvent compenser le bloc Ouverture, mais l'inverse n'est pas vrai.

Non compensation du bloc Professionnalisation :

Le bloc Professionnalisation (stage) n'est pas compensable et ne compense pas les autres.

Non compensation en N3

Non compensation entre semestre 5 et 6.

Compensation asymétrique des blocs au semestre 5 :

Les blocs dits majeurs, Langue vivante A, Langue vivante B et Disciplines d'application ne se compensent pas entre eux au semestre 5.

Ces mêmes blocs compensent le bloc Ouverture / renforcement linguistique et disciplinaire, mais l'inverse ne s'applique pas.

NIVEAU 1 - Licence Parcours Anglais-Allemand

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **39** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 1.1 Spoken English 1/5 S1	3												
		EC Spoken English S1		3	EvC	100%	Au moins 2*	O	-	1	O	40 min	1	O	40 min
		UE 1.2 Written English 1/5 S1	3												
		EC Language Review Grammar S1		1,5	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
		EC Language Review Vocabulary S1		1,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	B	UE 1.3.1 LVB Oral Allemand S1	3												
		EC Oral – compréhension et expression Allemand S1		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O + A	-	1	O + A	30 min	1	O + A	30 min
		EC Oral renforcement – communiquer au quotidien Allemand S1		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O	-	1	O	30 min	1	O	30 min
		UE 1.4.1 LVB Ecrit Allemand S1	3												
		EC Ecrit 1/3 – grammaire (mise à niveau) Allemand S1		1	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h	1	E	1h
		EC Ecrit 2/3 – traduction (version) Allemand S1		1	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h	1	E	1h
		EC Ecrit 3/3– traduction (thème) Allemand S1		1	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h	1	E	1h
		UE 1.5.1 Ouverture (1 EC au choix) S1	3												
		EC LV3 Arabe débutant S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC LV3 Chinois S1		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	O	15 min	1	O	15 min

1	C	EC LV3 Espagnol Langue de com. débutant S1		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	2h	1	E	2h
		EC LV3 Espagnol Langue de com. non débutant S1		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC LV3 Italien débutant S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
		EC LV3 Italien non débutant S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
		EC LANSAD Néerlandais S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h00	1	O	15 min
		EC LANSAD Polonais S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC LV3 Portugais débutant S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O+A	-	2	E+O	1h / 15 min	1	E+O	1h / 15 min
		EC LV3 Russe débutant S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	30 min / 30 min	1	O	30 min
		UE 1.6 Méthodologie générale et outils S1	3												
	D	EC Préparation à la certification Pix S1		2	EvC	100%	Au moins 2	A+E	-	1	E	1h	1	E	1h
		EC MTU 1/2 S1		1	EvC	100%	Au moins 2	A	-	1	E	1h	1	E	1h
		UE 1.7 Droit et Sociologie S1	6												
		EC Introduction générale au droit S1		3	EvC	100%	Au moins 2	E+A***	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC Introduction générale à la sociologie S1		3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 1.8.1 Economie et Gestion** S1	6												
		EC Introduction générale à l'économie S1		3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC Structures et fonctions des entreprises 1/2 S1		3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
			30												
		UE 2.1 Spoken and written English 2/5 S2	3												
		EC Spoken English S2		1	EvC	100%	Au moins 2*	O	-	1	O	40 min	1	O	40 min

A	EC The Corporate World S2		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
	EC Exam preparation : TOEIC S2		1	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	30 min	1	E	30 min
	UE 2.2 Politics and society S2	3												
	EC An introduction to the English speaking world USA/UK/Ireland S2		3	EvT		1	E	2h				1	E	2h
B	UE 2.3.1 LVB Allemand S2	3												
	EC Langue orale (monde professionnel) Allemand S2		1	EvC	100%	Au moins 2	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min
	EC Grammaire (mise à niveau) Allemand S2		1	EvC	100%	Au moins 2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	EC Traduction (thème et/ou version) Allemand S2		1	EvC	100%	Au moins 2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	UE 2.4.1 Cultures et Sociétés 1/4 LVB Allemand S2	3												
	EC Civilisation – L'Allemagne d'aujourd'hui Allemand S2		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E+O	1h / 30 min	1	E+O	1h / 30 min
2	UE 2.5.1 Ouverture S2 (2 EC dont Techniques d'expression)	3												
	EC Techniques d'expression S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Arabe débutant S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Chinois S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	O	15 min	1	O	15 min
	EC LV3 Espagnol Langue de com. débutant S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	2h	1	E	2h
	EC LV3 Espagnol Langue de com. non débutant S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Italien débutant S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
	EC LV3 Italien non débutant S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
	EC LANSAD Néerlandais S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h00	1	O	15 min

C	EC LANSAD Polonais S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Portugais débutant S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O+A	-	2	E+O	1h / 15 min	1	E+O	1h / 15 min
	EC LANSAD Russe S2		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	30 min / 30 min	1	O	30 min
	UE 2.6 Méthodologie générale et outils S2	3												
	EC Préparation à la certification Pix S2		2	EvC	100%	Au moins 2	A+E	-	1	E	1h	1	E	1h
	EC MTU 2/2 S2		1	EvC	100%	Au moins 2	A	-	1	E	1h	1	E	1h
	EC Module Responsabilité Sociétale et Environnementale		0	EvT		1	A#					1	A#	
	OU													
	Réopass S2		3	EvC	100%	au moins 2	A** + O		1	O	20 min	1	O	20 min
	EC Module Responsabilité Sociétale et Environnementale		0	EvT		1	A#					1	A#	
	UE 2.7.1 Economie et Droit** S2	6												
	EC Economie générale S2		3	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
	EC Connaissance des institutions, Loi et contrats S2		3	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30

D	UE 2.8 Gestion : structures et outils S2	6												
	EC Structures et fonctions des entreprises 2/2 S2		3	EvC	100%	Au moins 2	A***+E	-	1	A***	1h30	1	E	1h
	EC Outils de gestion 1/2 S2		3	EvC	100%	Au moins 2	A***+E	-	2	E	1h	1	E	1h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM

** La mobilité à l'étranger est obligatoire en 3ème année, au semestre 6, pour pouvoir valider la licence

A# = Module Responsabilité Sociétale et environnementale : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1.1. * au moins une des épreuves doit être une production orale

UE 2.1. * au moins une des épreuves doit être une production orale

UE 1.6 MTU 1/2 : l'évaluation se fonde sur : assiduité, remise de travaux, QCM

UE 2.6 MTU 2/2 : l'évaluation se fonde sur : assiduité, remise de travaux, QCM et moyenne des notes obtenues à l'UE 2.2 et à l'UE 2.3x (en fonction de langue B de l'étudiant)

UE 2.8 : A***QCM Moodle

** UE 1.8.1 Economie et Gestion et UE 2.7.1 Economie et droit : dans le cadre des parcours adaptés, les MCCC de ces UE sont modifiées comme suit :

UE 1.8.2 Economie et Gestion S1	6												
EC Introduction générale à l'économie S1		2,9	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
EC Structures et fonctions des entreprises 1/2 S1		2,9	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
EC Renforcement disciplinaire S1		0,2	EvC	100%	Au moins 2	A+A***	-	1	E	1h30	1	A***	1h
UE 2.7.2 Economie et Droit S2	6												
EC Economie générale S2		2,9	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
EC Connaissance des institutions, loi et contrats S2		2,9	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
EC Renforcement disciplinaire S2		0,2	EvC	100%	Au moins 2	A+E	-	1	E	1h30	1	E	1h

NIVEAU 2 - Parcours Anglais-Allemand

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **39** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 3.1 Spoken and written English 3/5 S3	3												
		EC Current Affairs S3		2	EvC	100%	Au moins 2*	O	-	1	O	2h	1	O	2h
		EC Business English "Meetings" S3		1	EvC+EvT	50%	Au moins 2	A+E	E*:45 min	1	E*	1 H	1	E*	45 min.
		UE 3.2 Politics and society S3	3												
		EC Jobs/Internships S3		1	EvC	100%	Au moins 2	E+A	-	2	E+O	1h / 30min	1	E	1h
		EC Historical and political approach USA/UK/Ireland S3		2	EvT	-	1	E	2h				1	E	2h
	B	UE 3.3.1 LVB Allemand S3	3												
		EC Oral – communication et prononciation Allemand S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min
		EC Ecrit – grammaire et traduction Allemand S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E + A	1h30	1	E	1h30	1	E + A	1h30
		UE 3.4.1 Cultures et sociétés LVB Allemand 2/4 S3	3												
		EC Civilisation 1/2 – Les pays germaniques (histoire et géographie) Allemand S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	1h / 30min	2	E+O	1h / 30min
		EC Civilisation 2/2 – Les pays germaniques (actualités et médias) Allemand S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	1h / 30min	2	E+O	1h / 30min

C	UE 3.5.1 Ouverture S3	3												
	EC Techniques d'expression S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	A*+O	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Arabe intermédiaire S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Chinois S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	O	15 min	1	O	15 min
	EC LV3 Coréen S3		1,5	EvC	100%	Au moins 3	E+O	-	2	E+O	1h30 / 30 min	2	E+O	1h30 / 30 min
	EC LV3 Espagnol Langue de communication débutant S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Espagnol Langue de communication non débutant S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Italien débutant S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
	EC LV3 Italien non débutant S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
	EC SIGMA Japonais S3		1,5	EvC	100%	Au moins 3	E+O	-	1	E	1h30	2	E	30 min
	EC Polonais LANSAD S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Portugais intermédiaire S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O+A	-	2	E+O	1h / 15 min	1	E+O	1h / 15 min
	EC Russe LANSAD S3		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	30 min / 30 min	1	O	30 min
	UE 3.6 Professionnalisation S3	3												
	EC PPP S3		3	EvT	-	1	A	-				1	O	20 min
D	UE 3.7 Droit et géopolitique S3	6												
	EC Introduction au droit des affaires S3		3	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
	EC Introduction à la géopolitique S3		3	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
	UE 3.8 Gestion et marketing S3	6												
	EC Outils de gestion 2/2 S3		3	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h	1	E	1h

	EC Introduction au marketing S3		3	EvT		1	E	2h				1	E	2h
A	S3	30												
	UE 4.1 Spoken and written English 4/5 S4	3												
	EC Sales and marketing translation S4		1,5	EvT	-	1	E	1h				1	E	1h
	EC Professional communication S4		1,5	EvC	100%	Au moins 2*	O	-	1	O	2h	1	O	2h
	UE 4.2 Politics and society S4	3												
	EC Business English Sales S4		1	EvT	-	1	E	1h				1	E	1h
	EC Economic and social approach USA/UK/Ireland S4		2	EvT	-	1	E	2h				1	E	2h
B	UE 4.3.1 LVB Allemand S4	3												
	EC Langue orale (allemand des affaires) Allemand S4		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min
	EC Grammaire et traduction (langue de spécialité) Allemand S4		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 4.4.1 Cultures et sociétés LVB Allemand 3/4 S4	3												
	EC Civilisation 1/2- Les pays germaniques (politique et économie) Allemand S4		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	1h / 30 min	2	E+O	1h / 30 min
	EC Civilisation 2/2- Les pays germaniques (culture et mentalités) Allemand S4		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	1h30	2	E+O	1h30

C	UE 4.5.1 Ouverture S4	3												
	EC LV3 Arabe intermédiaire S4		3	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Chinois S4		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	O	15 min	1	O	15 min
	EC LV3 Coréen S4		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O	-	2	E+O	2h	2	E+O	2h
	EC LV3 Espagnol Langue de communication débutant S4		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Espagnol Langue de communication non débutant S4		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Italien débutant S4		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
	EC LV3 Italien non débutant S4		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
	EC LV3 Japonais S4		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O	-	1	E	1h30	2	E	30 min
	EC LANSAD Polonais S4		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC LV3 Portugais intermédiaire S4		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O+A	-	2	E+O	1h / 15 min	1	E+O	1h / 15 min
	EC LANSAD Russe S4		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	1h	1	O	30 min
C	UE 4.6 Option Sem 4 - 2 EC au choix S4	3												
	EC Relations monétaires internationales S4		1,5	EvT	-	1	E	1h				1	E	1h
	EC Principles of information design S4		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+A**	-	2	E+A**	-	1	E	1h
	EC Veille concurrentielle et technologique S4		1,5	EvC	100%	Au moins 2	A*+A***	-	1	A***	1h	1	A***	1h
	EC Création de site web S4		1,5	EvC	100%	Au moins 2	A +A**	-	1	A **	1h30	1	A**	1h30
	EC Aide à la décision S4		1,5	EvC	100%	Au moins 2	A***+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 4.7 Economie et entreprise 4/4 S4	3												

D	EC Introduction à la gestion des ressources humaines S4		1.25	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
	EC Introduction à l'interculturalité S4		0,5	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
	EC Géopolitique et économie internationale S4		1.25	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
	UE 4.8 Commerce et entreprise S4	3												
	EC Introduction au management des organisations (Serious Game) S4		1.25	EvC	100%	Au moins 2	A+A*** +O*+A**	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC Introduction au droit du travail S4		0.5	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
	EC Introduction aux techniques du commerce international S4		1.25	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
	STAG 4.9 Stage (minimum 8 semaines) S4	6												
E	STAG 4.9 Stage (minimum 8 semaines) S4		6	EvT	-	1	M	-	-	-	-	1	M	-
	S4	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

"A " = assiduité/participation active en présentiel

E* = compréhension orale

"A*" = Dossier

O* = oral en distanciel via Teams

"A***" = Production

** La mobilité à l'étranger est obligatoire en 3ème année, au semestre 6, pour pouvoir valider la licence

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 3.1. * au moins une des épreuves doit être une production orale

UE 3.1 EC Business English "Meetings" S3 : E * = compréhension orale (prévoir une salle équipée d'enceintes)

UE 4.1. * au moins une des épreuves doit être une production orale

UE 4.9 Stage = Note à partir de l'évaluation de l'entreprise et un rapport

le passage en N3 n'est possible qu'après validation du stage de N2. Le statut AJAC ne pourra pas être accordé sans la validation du stage

La validation du Module Responsabilité Sociétale et Environnementale est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Anglais-Allemand

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **30** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 5.1 Spoken and written English 5/5 S5	3												
		EC Studying and working abroad S5		2	EvC	100%	Au moins 2*	O	-	2 ou 3	O	2h	2 ou 3	O	15 min
		EC Business English reports S5		1	EvC	100%	Au moins 2	A+A*	-	1	A*	-	1	E	1h
		UE 5.2 Politics and society S5	3												
		EC Introduction to professional translation (Thème) S5		1	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC Contemporary issues USA/UK/Ireland S5		2	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	2h	1	E/O	E:1h ou O:10 min
	B	UE 5.3.1 LVB Allemand S5	3												
		EC Oral – pratique et perfectionnement Allemand S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min
		EC Ecrit (langue des affaires) Allemand S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E + A	2h	1	E	1h30	1	E + A	2h
		UE 5.4.1 Cultures et Sociétés LVB Allemand 4/4 S5	3												
		EC Civilisation - Les pays germaniques et l'Europe (Allemagne, Autriche, Suisse) Allemand S5		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	1h / 30 min	2	E+O	1h / 30 min
		UE 5.5.1 Ouverture S5	3												
		EC LV3 Arabe avancé S5		3	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h30	1	O	20 mn

EC LV3 Coréen S5		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O	-	2	E+O	1h30 / 30 min	2	O	20 mn
EC LV3 Espagnol Langue de communication débutant S5		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	1h30	1	O	20 mn
EC LV3 Espagnol Langue de communication non débutant S5		3	EvC	100%	Au moins 2	O+E	-	1	E	1h30	1	O	20 mn
EC LV3 Italien intermédiaire S5		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	O	20 mn
EC LV3 Italien avancé S5		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	O	20 mn
EC Japonais S5		3	EvC	100%	Au moins 3	E+O	-	1	E	1h30	1	O	20 mn
EC LANSAD Polonais S5		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	O	20 mn
EC LV3 Portugais avancé S5		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O+A	-	2	E+O	1h / 15 min	1	O	20 mn
EC LANSAD Russe S5		3	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	2	E+O	30 min / 30 min	1	O	20 mn
UE 5.6 Ouverture S5	3												
EC Introduction au management de projets intercult. et internat. S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+A	-	1	E	1h	1	E	1h
Option : 1 EC au choix S5													
EC Option 1 Communication internationale S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+A	-	1	E	1h30	1	E	1h
EC Option 2 Sémiologie des interactions interculturelles S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
EC Option 3 Information design techniques S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+A**+A	-	1	A**	-	1	E	1h
EC Option 4 Import-Export tools S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+O	-	1	E	1h30	1	E	1h
EC Option 5 Aide à la décision S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h
EC Option 6 Introduction à la négociation commerciale S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	A+O	-	1	O	1h	1	O	30 mn
UE 5.7 Business Game S5	6												
EC Business Game S5		6	EvC	100%	Au moins 2	A**+O*	-	-	-	-	1	O	15 mn

D	UE 5.8 Enseignement disciplinaire 1 S5 S5	3												
	EC Droit de l'Union Européenne et international S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E+A***	-	-	E	1h30	1	O	15 mn
	EC Enjeux actuels des Ressources Humaines S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	A**	-	1	E	1h	1	E	1h
	UE 5.9 Enseignement disciplinaire 2 S5	3												
	EC Introduction à l'ESS S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	A + E	-	1	E	1h30	1	O	15 mn
	EC Institutions et acteurs du développement international S5		1,5	EvC	100%	Au moins 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h
	S5	30												
6	CONB Mobilité universitaire** S6	30												
	UE Spécialité Anglais S6		6	se reporter au contrat d'études										
	UE Spécialité LVB Allemand S6		6											
	UE Spécialité 3 S6		6											
	UE Spécialité 4 S6		6											
	UE Spécialité 5 S6		3											
	CHOIX Positionnement professionnel S6													
	UE Spécialité 6 S6		3	se reporter au contrat d'études										
	UE libre S6		3											
OU	S6	30												

A	CONB Mobilité stage étranger** S6	30												
	UE Research project LVA-LVB S6		10	EvT	-	1	A** + O* 20 min	-	-	-	-	-	-	-
	UE Discipline d'application S6		10	EvT	-	1	A**	-	-	-	-	-	-	-
	STAGE Stage étranger 12 semaines minimum S6		10	EvT	-	1	A**	-	-	-	-	-	-	-
	S6	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

"A " = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** La mobilité à l'étranger est obligatoire en 3ème année, au semestre 6, pour pouvoir valider la licence

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 5.1 : *au moins une des épreuves doit être une production orale

UE 5.2 : *Selon le nombre de candidats concernés, la 2ème chance prendra la forme d'un écrit d'1 heure ou d'un oral de 10mn précédé de 15 mn de préparation.

UE 5.7 Business Game ne peut être évaluée en RSE

CONB Mobilité stage à l'étranger : bilan de professionnalisation

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)
DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2026-2027 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) » Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.